

- TERMINALE ES : COURS D'ECONOMIE -

Chapitre 1 : le commerce

LA MONDIALISATION ECONOMIQUE, FINANCIERE, SOCIO-CULTURELLE.

Introduction : nombreux rappels : pages 1 à 8

I. L'U.E.M (union économique et monétaire) : pages 9 à 14

II. Le commerce international depuis 1945 : pages 15 à 19

1) Rappels théoriques

2) Le G.A.T.T ou O.M.C

3) Caractères généraux du commerce mondial

III. Le S.M.I (système monétaire international) : pages 20 à 22

IV. INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX ET F.M.N (ou firmes transnationales) : pages 23 à 25

V. La MONDIALISATION, une chance pour les P.E.D (pays en développement) : pages 26 à 30

VI. Le COMMERCE INTERNATIONAL et ses pratiques : pages 31 à 32

VII. MONDIALISATION ou OCCIDENTALISATION du MONDE : pages 33 à 34

Conclusion générale : vers une nouvelle gouvernance ? : page 35

INTRODUCTION :

La mondialisation se manifeste par la croissance accélérée de flux de toutes sortes à l'échelle planétaire en particulier de flux commerciaux et de flux de capitaux. Ces échanges de biens et de services, et de capitaux sont comptabilisés dans la balance des paiements.

Chacun peut constater la réalité des échanges internationaux en portant attention à l'origine des biens qu'il consomme : si notre alimentation provient pour l'essentiel de France, elle comporte de nombreux produits importés du reste du monde (café, cacao...). Ce phénomène d'ouverture est plus évident encore pour les produits manufacturés : vêtements, automobiles.

Des masses considérables de capitaux entrent ou sortent du pays. Ces flux sont en augmentation rapide : on parle de la « financiarisation » de l'économie mondiale ou de « globalisation financière » on peut distinguer les mouvements de capitaux à plus d'un an : crédits à l'exportation IDE, emprunts en devises pour régler les échanges commerciaux.

1) Des échanges qui progressent de plus en plus vite.

Depuis les années 1950, la hausse du commerce mondial a toujours été supérieure à celle de la production mondiale. Ce mouvement traduit une ouverture internationale croissante, cette tendance se poursuit de façon accélérée depuis les années 1980. Entre 1950 et 1997 le PIB mondial a été multiplié par sept tandis que le commerce mondial l'était par 20 entre 1990 et 2004.

Variation annuelle moyenne en volume en%. Commerce de marchandises +5,9 %. Production + 2,3 %. Pour les partisans du libre échange, la mondialisation est une évolution tout à fait positive : c'est la progression du commerce mondial qui « tire » celle du PIB... de même la doctrine du libre échange soutient que la tendance au repli autarcique, qui caractérise l'entre-deux-guerres fut un facteur de l'approfondissement de la crise de 1929.

2) La progression récente des échanges de services.

Part des services dans les échanges mondiaux	1968	15,2%
	1990	18,5%
	2005	27%

Entre 1980 et 2005 la valeur des échanges de services a été multipliée par 4,1. La libéralisation des échanges de services est au cœur des négociations multilatérales au sein de l'OMC.

3) La tripolarisation des échanges mondiaux.

L'Europe occidentale, le pôle asiatique (Japon chine, Asie du Sud Est), le pôle nord américain réalisent plus de 80% des échanges de marchandises.

L'intégration régionale de chaque pôle est révélée par l'importance des échanges à l'intérieur de chaque zone géographique (ou commerce intra zone).

➤ EUROPE OCCIDENTALE 74% en interne en 2004.

4) Des échanges dominés par quelques pays

Part dans les exportations mondiales	1990	2005
ALLE	12,2%	9,3%
E.U	11,4%	8,7%
J	8,3%	5,4%
F	6,3%	4,4%
RU	5,4%	3,6%
RPC	1,8%	7,3%

5) Des pays plus ou moins tournés vers l'extérieur

Taux d'ouverture ou degré d'internationalisation

$$= \frac{X+M}{2} \times 100$$

PIB

Il varie selon, la taille du pays, l'intégration à une entité intra régionale.

En 1960, ce taux était, pour la France, de 13,2% et de 21,5% en 1993. Pendant la même période il est passé de 4,8% à 11,2% aux Etats Unis et de 38,8% à 72% pour la Belgique.

En 2005 : Allemagne 31,2%
France 22,7%

6) La contrainte extérieure

La contrainte extérieure nécessite d'équilibrer la balance des transactions courantes. En cas de déficit important, le pays doit prendre des mesures de rigueur qui le contraignent à court terme au freinage de la croissance et à l'augmentation du chômage.

Cet impératif signifie qu'un pays ne peut tolérer un trop grand déficit de sa balance des paiements courants sous peine de voir sa dette extérieure s'alourdir et ses créanciers étrangers lui réclamer un changement de politique.

Un gouvernement doit tenir compte d'un grand nombre de paramètres de l'économie mondiale :

- La conjoncture des économies américaine ou allemande qui jouent un rôle de « locomotives » de la croissance mondiale ;
- L'inflation chez nos principaux partenaires commerciaux ;
- Les taux d'intérêt américains sur lesquels nous devons nous aligner pour éviter la fuite des capitaux ;
- Les cours du dollar et du pétrole, qui influent sur la contrainte extérieure.

La contrainte extérieure désigne le degré de dépendance d'un pays par rapport à l'extérieure. Elle peut revêtir plusieurs formes : un appareil productif insuffisamment efficace, un système fiscal jugé dissuasif, un système de protection sociale trop coûteux.

On distingue deux types de pays :

- Les pays dépendants qui sont « Price takers » c'est-à-dire qu'ils « prennent le prix » du marché mondial sur lequel ils doivent s'aligner. Ils ont une mauvaise spécialisation fondée sur l'exportation de produits relativement courants pour lesquels la demande dicte sa loi à l'offre ;
- Les pays locomotives qui sont « Price makers », grâce à la qualité de leur image de marque et à leur bonne spécialisation dans des filières porteuses.

La contrainte extérieure est économique (Limitation des marges de manœuvre de la politique économique) et financière (nécessité d'aligner les taux d'intérêt).

Lorsque l'élasticité des importations excède fortement celle des exportations, la contrainte extérieure est importante.

Elasticité des importations par rapport à la production =

M.=importations

$$\frac{\text{Variation des M.}}{\text{Montant des M.}} = \frac{\text{Taux de croissance des M.}}{\text{Taux de croissance de la production}}$$

Variation de la production
Montant initial de la production

La croissance de la production induit une croissance des importations : pour produire plus il faut souvent plus de matières premières, plus de machines... biens qui ne sont pas toujours produits sur le territoire national.

Les importations peuvent augmenter sans que les exportations augmentent nécessairement.

7) Libre échange ou protectionnisme ?

Libre échange = doctrine favorable à la suppression de toute entrave aux échanges de produits et de capitaux entre les différentes nations

Protectionnisme = ensemble de mesures ayant pour objectif de limiter ou de supprimer les importations de biens et de services de façon à protéger l'activité intérieure du pays contre la concurrence étrangère.

Les instruments du protectionnisme

-Barrières tarifaires

Droit de douane = taxes perçues par le service des douanes sur les produits importés. Le tarif douanier est soit un pourcentage du prix (« ad valorem »), soit une taxe forfaitaire.

-Restrictions quantitatives sur les importations

Contingentement : fixation d'une quantité d'importation maximale (contingent ou quota)

-Mesures administratives

Normes = réglementation spécifiant les caractéristiques du produit (hygiène, sécurité, procédé de fabrication...)

-Subventions

A l'exportation

A la production

Le protectionnisme indirect prend la forme de réglementations, d'aides aux entreprises nationales ou de sous évaluation de monnaie nationale.

LE DEBAT PROTECTIONNISME - LIBRE ECHANGISME

Le protectionnisme conçu par les mercantilistes au XVIème et XVIIème siècles, fait apparaître le commerce international comme un jeu à somme nulle.

Avec la théorie classique, le commerce international est un jeu à somme positive. Chaque pays s'enrichit matériellement.

Mais le Libre-échange peut conduire à une dynamique incompatible avec la croissance.

En période de croissance mondiale, chaque pays peut augmenter ses exportations sans amputer les parts de marché des autres partenaires commerciaux. En revanche en période de crise et de stagnation de l'activité, la hausse des exportations d'un pays provoque souvent la diminution de celles des économies concurrentes.

La crise exacerbe donc la concurrence internationale et oblige les entreprises à se livrer à une course à la compétitivité. Pour cela, elles ont tendance à diminuer au

maximum leurs coûts de production et, pour y parvenir elles imposent la rigueur salariale et recourent aux licenciements.

Le libre-échange (et l'ouverture vers l'extérieur peut enclencher un cercle vicieux. Afin de favoriser les exportations. Les entreprises licencient et modèrent les salaires, ce qui pénalise la demande intérieure.

PROTECTIONNISME EDUCATEUR

L'économiste allemand Friedrich List (1798-1846) considère que, face aux nations plus avancées un pays ne peut se développer qu'en protégeant ses industries naissantes : leurs coûts de production étant trop élevés, elles risqueraient d'être étranglées par une concurrence étrangère trop vive.

Après une période de « protectionnisme éducateur » pendant laquelle il améliore ses performances, le pays peut enfin s'ouvrir au libre échange.

Le protectionnisme peut être sectoriel, temporaire, offensif.

Ses inconvénients sont nombreux :

- Il appelle des mesures de rétorsion
- Retard dans l'introduction des progrès techniques
- Hausse des prix qui pénalisent les consommateurs
- Sclérose des entreprises trop protégées

8) TERMINOLOGIE

COMMERCE CAPTIF OU INTRA FIRME

Echange de biens et services qui circulent dans l'espace interne des firmes transnationales, d'une filiale à l'autre ou de société mère à filiales.

COMMERCE INTRABRANCHE

Deux pays échangent de façon croisée (en important et en exportant à la fois) des biens de même nature (produits de la même branche).

$$\text{TAUX D'EFFORT à l'EXPORTATION} = \frac{X}{\text{Production}} \times 100$$

$$\text{TAUX de PENETRATION} = \frac{M}{\text{Consommation}} \times 100$$

$$\text{TAUX de COUVERTURE} = \frac{X}{M} \times 100$$

X = eXportations

M = iMportations

9) COMPETITIVITE

COMPETITIVITE = capacité d'une entreprise à faire face à la concurrence tant sur les marchés extérieurs que sur son marché interne.

La COMPETITIVITE PRIX est affectée par :

- Les coûts salariaux
- Le comportement de marge des entreprises
- Le taux de change
- La taille des entreprises (possibilité de réaliser des économies d'échelle)

La COMPETITIVITE STRUCTURELLE ou hors prix est affectée par :

- La qualité des produits
- L'image de marque
- Le S.A.V
- L'efficacité du réseau de commercialisation

Dans la compétition mondiale, la dimension qualitative de la compétitivité (compétitivité structurelle) est particulièrement importante.

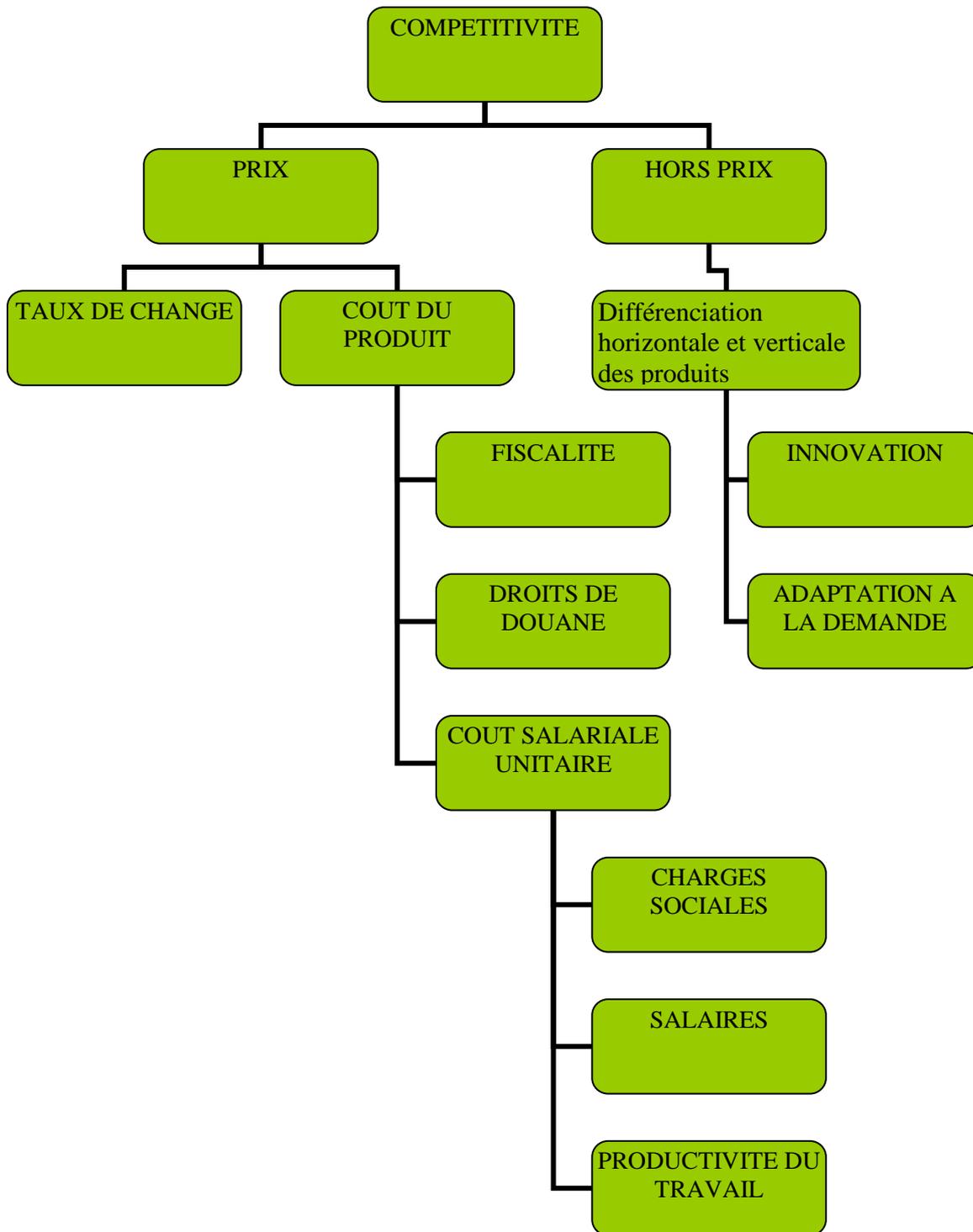
La compétitivité territoriale traduit l'attractivité des pays pour les investissements des firmes transnationales et les travailleurs migrants notamment les plus qualifiés.

Les déterminants de l'attractivité sont multiples : niveau de la pression fiscale, des salaires, des charges sociales, stabilité des institutions politiques. Au niveau infranational, l'attractivité est aussi déterminée par des phénomènes d'agglomération (concentration géographique des activités).

On peut y ajouter le cadre de vie (climat...) et les infrastructures de communications.

La différenciation horizontale consiste à offrir des produits proches d'un produit homogène.

La différenciation verticale consiste à produire des gammes de produits de qualité différente ; elle repose sur l'inégal pouvoir d'achat des consommateurs.



I - L'U.E.M

Partout on a mis en place des intégrations économiques régionales

- * Traité de ROME 25/03/1957
- * MERCOSUR 26.03.91
- * ALENA 12.08.92

Il existe une graduation des mesures de libre échange depuis l'abaissement partiel des barrières douanières limité à certains pays et quelques produits jusqu'à l'Union économique.

Au début des années 1960, Bela BELASSA (1928-1991 Hongrois parti aux E.U) établit une typologie qui repère 4 niveaux d'intégration économique.

1) Les différentes formes d'intégration

A - zone de libre échange

Les pays membres éliminent entre eux les droits de douane et les restrictions quantitatives. Ils conservent chacun leur protection à l'extérieur réalisée entre 1961 et 1968 pour l'Europe

B - Union douanière réalisée le 01.07.1968

Tarif extérieur commun vis-à-vis des pays tiers

C - Marché commun achèvement du marché unique en 1993

Libre circulation des personnes et des capitaux

D - Union Economique

Harmonisation des politiques économiques nationales.

Première politique commune PAC dès 1962 mais politiques fiscales et budgétaires non unifiées. Coordination lacunaire des politiques économiques.

E - UNION ECONOMIQUE et MONETAIRE

Unification des politiques économiques. Nécessité d'une autorité supranationale pour gérer la monnaie unique.

Traité de Maastricht 1992, réalisée de 1999 à 2002.

F - UNION POLITIQUE

Création d'un gouvernement commun. Complète harmonisation légale et fiscale

L'union douanière permet grâce à l'élargissement du marché, l'exploitation d'économies d'échelle conduisant à une réduction des coûts de production et à une plus grande efficacité de l'appareil productif.

2) Les objectifs

En 1946 CHURCHILL propose la création des Etats-Unis d'Europe

- Politique

Déclaration de Robert SCHUMAN 9 mai 1950

« La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. »

La doctrine TRUMAN présuppose la création d'une organisation régionale de l'Europe occidentale (président des E.U 1945-1953)

16 avril 1948 création de l'OECE (organisation européenne de coopération économique chargée de répartir les subsides de l'aide MARSHALL).

1951 Traité de Paris : création de la CECA Jean Monet - Robert Schuman

- Economique

Dynamiser l'économie et répondre aux défis de la mondialisation : les questions qui nous préoccupent se posent à l'échelle mondiale et ne peuvent plus être prises en charge par les politiques nationales (accélération des communications, généralisation de l'information, volatilité des marchés financiers).

En fédérant les pays européens, l'U.E peut représenter un espace démocratique et économique rivalisant avec les E.U (espace de droit et de droits, stabilité politique, réponse coordonnée aux désordres monétaires).

Les formes d'organisation séculaires de nos sociétés, celles des Etats-nations sont désormais en partie inadaptées aux défis des temps de la mondialisation.

3) Historique

1957 Traité de ROME instituant la CEE constituée de 6 pays

1962 Mise en place de la PAC fondée sur la fixation d'un prix agricole unique et sur la préférence communautaire

1973 Entrée du R.U, Irlande, Danemark (9 pays)
Création du serpent monétaire (marges de fluctuation entre devises + ou - 2,25%)

1981 Entrée de la Grèce

28.12.1981 signature de l'Acte Unique Européen modifiant le traité de Rome et prévoyant la réalisation d'un « grand marché intérieur » pour le 31.12.1992

1986 Entrée de l'Espagne et du Portugal (12)

1992 Traité de MAASTRICHT : organise le passage à la monnaie unique

1992 Traité de PORTO signé par les membres de la CEE et de l'AELE : il institue un espace Economique Européen (EEE) qui désigne une vaste zone de libre échange tendant à devenir un marché unique associant les pays signataires.

AELE Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein, la Suisse a refusé
Adhésion à l'EEE à la suite d'un référendum en 1992.

1995 Entrée de l'Autriche, Finlande, Suède (15)

2004 à la suite du sommet de Copenhague (décembre 2002) adhésion de 10 pays
8 PECO : Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, Tchéquie, Hongrie, Slovaquie, Slovénie.
+ Chypre et Malte

2007 Roumanie et Bulgarie 27 pays.

4) Les institutions européennes

L'article 2 du Traité d'AMSTERDAM définit les objectifs communs de la politique économique et sociale de l'Union : « promouvoir le progrès économique et social ainsi qu'un niveau d'emploi élevé, parvenir par la création d'un espace sans frontières intérieures par le renforcement de la cohésion économique et sociale ».
Ne pas confondre le conseil de l'Europe - Conseil européen - Conseil de l'U.E.

Pour les décisions importantes, la règle de l'unanimité s'applique. L'Acte Unique (1986) a instauré dans certains domaines le vote à la majorité qualifiée.
La cour de justice des communautés européennes située à Luxembourg statue sur tous les litiges mettant en cause les textes communautaires.

5) La PAC

A l'origine, le but de la PAC était d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe, qui dépendait alors de l'extérieur pour 20% de ses besoins. A la fin des années 1950, l'agriculture européenne est peu productive, fondée sur la petite exploitation familiale.

Dans ce contexte, la PAC avait plusieurs objectifs :

- accroître la productivité des exploitations agricoles
- assurer un niveau de vie équitable à la population agricole
- stabiliser les marchés des produits agricoles
- garantir la sécurité des approvisionnements
- assurer des prix raisonnables aux consommateurs

Dès le milieu des années 70, l'autosuffisance est atteinte, à la pénurie de l'après-guerre succède même une période de surproduction, rendant nécessaire le recours aux exportations pour écouler les excédents. On introduira alors des mécanismes visant à réduire la production (quotas laitiers, gel des terres...).

La PAC repose ou reposait sur plusieurs principes :

- Libre circulation des produits (avant le marché Unique)
- Préférence communautaire
- Solidarité financière : les dépenses de la PAC sont supportées par le budget communautaire et non pas par les principaux pays bénéficiaires.

Le FEOGA (fonds européen d'orientation et de garantie agricole) est l'instrument financier chargé de soutenir les marchés agricoles (section « garantie ») et, pour sa partie « orientation », de concourir à l'amélioration des structures agricoles et au développement des zones rurales.

6) La politique industrielle

Parfois le projet se rattache au libéralisme économique (favoriser la concurrence), parfois à l'interventionnisme communautaire (Airbus).

Politique de la concurrence

Libéralisation : concurrence et augmentation de la taille du marché
(Économies d'échelle) = GAINS de compétitivité : on contrôle les fusions.

Politique de la recherche

1984: ESPRIT: European strategy program of research in advanced technologies
Thomson, Philips, Siemens, Olivetti, AIRBUS, ARIANE...

7) Les fonds structurels

Ils ont pour finalité de réduire les écarts de développement entre les différentes régions de l'Europe. Ils cherchent à favoriser la cohésion économique et sociale des Etats membres en s'appuyant sur le principe de solidarité.

- Le FSE (fonds social européen) est le principal instrument de l'U.E pour la mise en œuvre de la stratégie de l'emploi, il vise à lutter contre le chômage en améliorant la qualification de la main d'œuvre.
- Le FEDER (fonds européen de développement régional) a pour mission de corriger les déséquilibres régionaux et de contribuer au développement des régions les moins favorisées.
- Le FEOGA

Ces fonds structurels poursuivent 3 objectifs prioritaires :

- Promouvoir le développement et l'ajustement structurel des régions en retard. Les zones qui peuvent en bénéficier sont celles dont le PIB par habitant est inférieur à 75% de la moyenne communautaire.
- Reconversion des zones dont les problèmes structurels sont les suivants : mutations industrielles zones rurales en déclin zones urbaines en difficultés, zones en crise dépendant de la pêche.
- Adaptation et modernisation des politiques nationales et européennes de l'emploi, de l'éducation et de la formation.

8) L'Euro €

La dynamique d'intégration commerciale et économique était freinée par le cloisonnement monétaire. Le traité de MAASTRICHT décide d'instituer une monnaie et une banque unique, donc une Union monétaire avec une seule monnaie et une banque centrale unique.

Cinquième lettre de l'alphabet - epsilon - pour rappeler l'héritage de la Grèce, berceau de la culture européenne) et : //, 2 traits parallèles pour symboliser la stabilité de l'euro.

La zone Euro correspond à l'ensemble des pays qui ont adopté l'euro comme monnaie nationale. Elle ne se confond pas avec les pays de l'U.E puisque certains pays (R.U, Danemark...) ne font pas partie de la zone euro, les pays candidats devaient se conformer aux critères de Maastricht (critères de convergence) réaffirmés en 1997 au sommet d'Amsterdam (pacte de stabilité et de croissance).

- STABILITE DES PRIX

Le taux d'inflation ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point de % la moyenne des taux des trois Etats-membres les moins inflationnistes.

- DEFICIT PUBLIC (ou budgétaire) limité à 3% du PIB

Cependant des circonstances « exceptionnelles et temporaires » peuvent conduire à des dépassements de ce niveau de déficit.

- ENDETTEMENT PUBLIC

Dettes des administrations publiques inférieure à 60% du PIB.

- STABILITE du TAUX de CHANGE

Maintien du taux de change et respect des marges de fluctuation prévues par le SME.

- TAUX d'INTERET

Les taux d'intérêt nominaux à long terme ne doivent pas excéder de plus de 2 points de % la moyenne des taux d'intérêt des trois Etats-membres les moins inflationnistes.

L'Euro supprime certains coûts de transaction (ceux liés à la conversion d'une monnaie dans une autre). Il élimine aussi les coûts et les risques liés à la variation des taux de change. De même, il assure une meilleure visibilité au commerce intra-européen et accroît encore la concurrence par des comparaisons plus faciles de prix.

Il constitue une réponse à la mondialisation et à la puissance des marchés financiers en faisant de l'Europe une grande puissance économique et monétaire : il pourra concurrencer le Dollar et l'Europe attirera des capitaux étrangers (monnaie unique et stable).

Cependant, il entraîne aussi des contraintes fortes limitant la possibilité des Etats de faire face à des chocs économiques en particulier récessifs : impossibilité de dévaluer pour retrouver de la compétitivité et limitation du recours au déficit budgétaire comme instrument de relance.

La politique monétaire est mise en place par la B.C.E.

Le directoire de la BCE se compose de 6 membres nommés par le conseil européen (chefs d'Etat et de gouvernement). Il met en œuvre la politique monétaire dont les grandes orientations sont définies par le conseil des gouverneurs.

Le conseil des gouverneurs de la BCE se compose du directoire et des gouverneurs des Banques centrales des Etats membres de la zone Euro.

L'objectif principal de la BCE est d'assurer la stabilité des prix, condition d'une croissance saine, elle a en charge la politique de change.

II - LE COMMERCE INTERNATIONAL DEPUIS 1945

1. Rappels théoriques

Au XVIIIème siècle le courant libéral promeut le libre échange en opposition aux idées mercantilistes qui privilégiaient le protectionnisme.

a. Analyse classique

-Avantages absolus : Adam SMITH part du principe de la division du travail.

« *La maxime de tout chef de famille prudent est de ne jamais essayer de faire chez soi la chose qui lui coûtera moins cher à acheter qu'à faire* ») et étend ce principe au commerce entre nations (« *ce qui est prudence dans la conduite de chaque famille en particulier ne peut guère être folie dans la conduite des nations* »).

Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des nations - 1776

-Avantages comparatifs : David Ricardo

Pour 100 heures de travail, on obtiendra :

Au Portugal : 20m de drap ou 300l de vin

En Grande-Bretagne : 10m de drap ou 100l de vin

La Grande-Bretagne avec 10m de drap obtiendra par le biais de l'échange 150l de vin contre 100l chez elle.

Le Portugal avec 300l de vin obtiendra par le biais de l'échange 30m de drap...

La spécialisation est mutuellement avantageuse.

Même dans l'hypothèse où un pays dispose d'un avantage absolu sur le reste du monde dans tous les domaines, il a intérêt à se spécialiser dans les produits pour lesquels il dispose du plus grand avantage comparatif (ou relatif) et à importer les autres produits.

«Principes de l'économie politique et de l'impôt » - 1817.

b. Analyse néo-classique

HECKSHER-OHLIN-SAMUELSON

Dans un monde où les produits s'échangent librement, un pays a un avantage comparatif dans l'activité qui utilise intensément le facteur dont il est le plus abondamment doté.

L'analyse classique comme néo-classique conclut à la supériorité du libre-échange, la spécialisation conduisant à une meilleure allocation des ressources à l'échelle mondiale.

c. Le protectionnisme éducatif

Friedrich List 1759-1846

d. Le théorème de Michel ALBERT

Une économie développée maîtrise des savoirs faire et une technologie lui permettant d'opérer une spécialisation dans des domaines innovants qui renforce sa compétitivité structurelle. Il est dangereux de privilégier à court terme la survie de branches d'activité largement concurrencées par des économies bénéficiant de coûts salariaux beaucoup plus faible. Vouloir les concurrencer avec les mêmes armes est inutile et dangereux :

-inutile, car les rigidités des salaires à la baisse sont telles que les rémunérations ne peuvent pas être suffisamment réduites.

-dangereux dans la mesure où du fait de la réduction des rémunérations, la demande intérieure s'affaiblit, ce qui a un effet récessif sur la conjoncture.

Il faut mener une politique industrielle susceptible de renforcer durablement la compétitivité.

« L'emploi est lié à la croissance, la croissance à l'équilibre extérieur, et l'équilibre extérieur à l'adaptation de l'industrie »

e. La nouvelle théorie du commerce international

La D.I.T n'est pas immuable comme le prouve l'évolution de la spécialisation du Japon qui exportait, dans les années 50-60 des biens intensifs en travail peu qualifié et aujourd'hui des biens intensifs en capital et en travail qualifié.

Les nouvelles théories du commerce international privilégient le rôle de l'innovation et de la demande dans l'explication des échanges internationaux.

Dans un univers de concurrence imparfaite les entreprises cherchent à augmenter leur part de marché en innovant et en différenciant leurs produits. Les théories traditionnelles et les nouvelles théories diffèrent donc sur l'explication des échanges : les premières expliquent la D.I.T traditionnelle (échanges interbranches pays développés/pays en développement).

Alors que les secondes éclairent le développement des échanges intra-branches entre pays développés Paul KRUGMAN (économiste américain né en 1953) néo keynésien consacre l'essentiel de ses travaux à l'économie internationale, les nouvelles théories refusent la détermination exogène du commerce.

Elles considèrent que les avantages comparatifs sont plus une conséquence qu'une cause des échanges internationaux : l'Etat contribue à construire les avantages comparatifs. L'Etat doit intervenir dans la promotion d'activités importantes pour le développement économique national (aéronautique...)

Krugman illustre « la politique commerciale stratégique » par l'exemple des avions moyens-courriers. Boeing avait le monopole sur ce marché qui semblait bien peu contestable en raison des coûts fixes considérables qu'impose la production de ce produit. Pourtant grâce à une subvention de la CEE, Airbus a pu entrer sur le marché et concurrencer Boeing.

Cette intervention a été profitable à la CEE puisque de nombreux emplois ont été créés, à l'ensemble des consommateurs puisque la concurrence a permis de diminuer les prix et à Airbus, qui a pu s'introduire sur un nouveau marché. L'Etat doit développer les infrastructures et mener une politique de recherche et développement qui soutienne les entreprises nationales dans les secteurs de haute technologie.

Ce sont les pays semblables qui commercent le plus entre eux.

Aussi plutôt que de se livrer une concurrence sauvage il vaut mieux rechercher les économies d'échelle grâce à la spécialisation dans le haut de gamme et à une politique d'intervention stratégique.

La nouvelle économie internationale préconise une ouverture croissante des économies et donc une libéralisation du commerce tout en acceptant une politique étatique volontariste d'incitation à l'exportation.

1. Le G.A.T.T ou OMC

L'OMC a succédé en 1995 à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en affichant le même objectif : démanteler les barrières aux échanges afin de permettre à tous les Etats de tirer également bénéfice du commerce mondial pour favoriser la croissance et l'emploi.

A la différence du GATT, simple traité international, l'OMC est dotée d'une certaine autorité, grâce à la création de l'organe de règlement des différends (ORD) destiné à trancher les conflits commerciaux entre pays.

Jusqu'à 1945, les périodes de protectionnisme ont été la norme et celles de libre échange l'exception.

Après 1945, le libre échange redevient l'objectif des gouvernements occidentaux qui tirent les leçons de l'entre-deux-guerres. Lors de la crise de 1929 les Etats avaient tenté de préserver l'emploi en recourant au protectionnisme : il en était résulté une régression du commerce mondial qui au contraire avait conduit à l'aggravation du chômage à la déstabilisation des régimes démocratiques à la montée du fascisme en Europe et finalement à la guerre.

A côté du GATT qui vise à travers une série de négociations (les rounds), à réduire les obstacles protectionnistes à l'échelle mondiale, les accords régionaux se sont multipliés. En 1947 s'ouvre à Genève une conférence sur le commerce qui aboutit à un Accord Général sur les TARIFS et le commerce (général agreement on tariffs and trade).

Le 30.10.1947, 23 pays signèrent les accords. En 1995 l'OMC comptait 135 membres.

Le but du GATT est de favoriser le libre échange car :

- il oblige les entreprises à accroître leur compétitivité et donc à améliorer et à rationaliser le processus de production.

- il favorise la consommation et la baisse de certains prix car il permet d'importer de l'étranger ce qui est meilleur marché.
- il favorise le développement car il permet des transferts de technologies.
- en augmentant la taille des marchés, il permet aux entreprises de réaliser des économies d'échelle.
- il favorise les exportations qui ont un effet sur la croissance.

Le GATT repose sur 3 principes :

- traitement identique entre les partenaires : la classe de la nation la plus favorisée établit qu'une mesure de libération à l'égard d'un partenaire doit être appliquée à tous les autres.
- interdiction du recours au contingentement.
- réciprocité des avantages : si un pays ouvre son marché à un partenaire, celui-ci doit en faire autant à son égard.

Au cours des séries de négociations ayant eu lieu, les taxes douanières sont passées de 40% en 1947 à 5% en 1994.

Le 6^{ème} cycle Kennedy Round concernait 48 pays.

Mai 64-juin 73

Le 7^{ème} cycle Tokyo ou Nixon Round concernait 99 pays.

Septembre 73 -avril 79

Le 8^{ème} cycle Uruguay Round concernait 125 pays.

Septembre 1986 - avril 1994

Ce fut le plus long, le plus conflictuel, le plus novateur : il a élargi en effet le champ de la négociation à des secteurs non couverts jusque-là par le GATT : l'agriculture, le textile et les services et, à ce titre, mis en évidence le conflit commercial latent entre les E.U et l'Europe, notamment à travers la négociation agricole.

Il a également, pour la 1^{ère} fois, intégré la protection de la propriété intellectuelle au sein du commerce international.

L'Uruguay Round a abouti à la demande des Européens à la création de l'OMC. Cette institution permanente a pour mission de faire appliquer les accords du GATT et de régler les conflits qui peuvent survenir entre certains pays.
 Accord General sur le Commerce des Services (AGCS)
 Accord sur les aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

L'OMC édifie un droit international du commerce et a mis en place l'ORD (Organe de Règlement des Différends) chargé de régler les conflits commerciaux.

Lorsqu'une plainte est déposée, les pays membres disposent de 60 jours pour résoudre le différend à l'amiable.

Au terme de cette période si les négociations ont échoué, un groupe spécial d'experts est créé, il s'agit d'une commission d'arbitrage indépendante chargée de statuer dans un délai habituel de 6 mois.

En 1964 la méfiance des PED à l'égard du GATT les a conduits à la création de la CNUCED (Conférence pour les Nations Unies sur le Commerce et le Développement). Les pays de la CNUCED (groupe des 77) ont proposé en 1974 l'instauration d'un NOEI

2. Caractères généraux du commerce mondial

La 1^{ère} Révolution industrielle marque le début des échanges internationaux. La période de l'entre-deux-guerres se caractérise par un repli protectionniste. Les Trente Glorieuses se traduisent par une mondialisation des échanges.

EVOLUTIONS DES ECHANGES DEPUIS 1945

a - Accroissement considérable des échanges car :

- révolution dans les moyens de transport.
 - création d'organismes destinés à favoriser les échanges GATT.
 - mise en place de marchés régionaux.
 - la décolonisation incite l'Europe à chercher de nouveaux débouchés.
- rôle croissant des FTN pour lesquelles les marchés nationaux restent insuffisants.
-ouverture au capitalisme des pays à idéologie marxiste.

b - Changement dans la structure des produits échangés.

- Depuis les années 1950, le commerce des produits manufacturés n'a cessé de progresser. En 1999 il atteint 76,5% des échanges de marchandises. La part des produits agricoles ne représentait plus que 10%.

Le poids croissant des produits manufacturés s'explique à la fois par :

- le développement et la diversification des activités industrielles et
 - l'augmentation plus rapide du prix des produits industriels comparés à ceux des produits primaires
- la libéralisation plus poussée des échanges des produits manufacturés au sein du GATT.
-l'extension de l'aire géographique des activités industrielles à des pays de plus en plus nombreux
- Le commerce des services se développe très rapidement, mais moins rapidement que la part des services dans le PIB mondial. En effet, de par leur nature même, nombre de services ne sont pas exportables.

c - Marginalisation des PMA

La part de l'Afrique est passée de 3,9% en 1980 à 1,4% en 2004 dans le commerce mondial.

d - Accroissement du rôle des F.T.N

e - Accroissement du rôle des Etats dominants

Tendance à la spécialisation, développement des échanges intra régionaux.

III - Le SMI

Monnaie payer : vient du latin pacare = pacifier, apaiser

Pour favoriser les échanges internationaux, les Etats ont progressivement mis en place des règles et des institutions visant à organiser et à contrôler les échanges monétaires internationaux.

Les pays membres d'un SMI doivent assurer au préalable la CONVERTIBILITE EXTERNE de leur monnaie : tout étranger détenteur de cette monnaie doit avoir la possibilité à tout instant, de l'échanger librement contre d'autres monnaies.

Les pays décident d'un étalon de référence (Or, une devise...),
d'un régime de change (fixe ou flexible).

Le système d'étalon de change Or est le modèle de référence théorique Classique. Chaque monnaie est définie par son poids en or.

Les principes du SMI adopté à Bretton Woods le 22 juillet 1944 :

- la quasi fixité des changes (variations de + ou - 1%)
- le Gold exchange standard : la monnaie de référence est l'or mais les banques centrales peuvent lui substituer le dollar (convertible en or)
- une institution, le FMI, surveille le respect des règles et aide au Rétablissement de l'équilibre des pays déficitaires par l'octroi de prêts.

Mais à la fin des années 1960, le déficit de la balance des paiements américaine fait douter de la solidité de la monnaie américaine. Et en 1971, Nixon déclare l'inconvertibilité du dollar en Or.

La politique de change est l'ensemble des mesures mises en place par l'Etat ou les autorités monétaires pour organiser les opérations de change et orienter ou influencer le cours de la monnaie nationale par rapport aux autres.

Aujourd'hui le cours de l'euro par rapport au dollar se fixe sur le marché des changes. Le marché des changes est le lieu abstrait où se confrontent offre et demande de devises et où se fixe le cours de la monnaie.

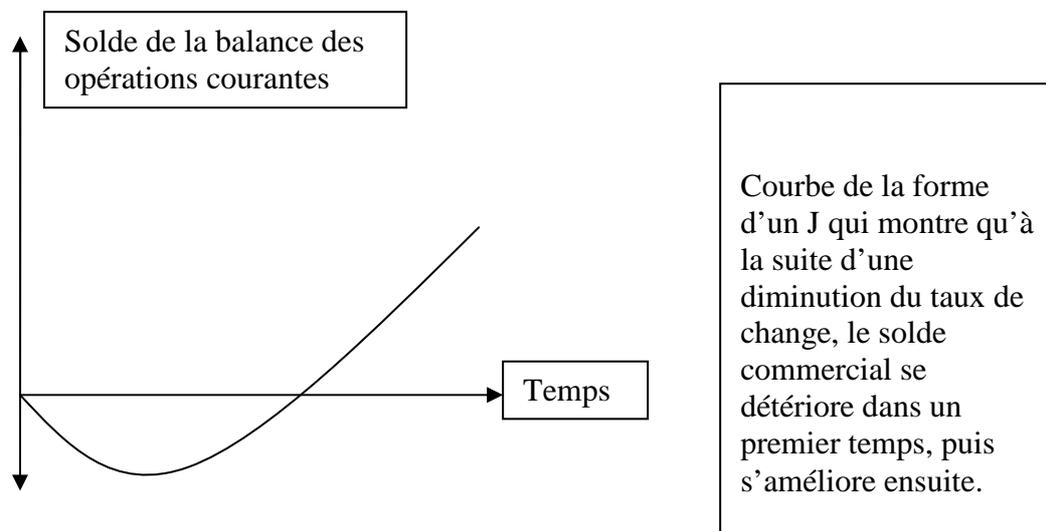
Les parités fixes (ou changes fixes) désignent un système dans lequel les taux de change sont définis par les autorités monétaires et ne peuvent être modifiés que par une dévaluation ou une réévaluation. Chaque autorité monétaire est tenue de défendre sa parité par une politique des changes appropriée.

L'avantage du régime de change fixe est de réduire au maximum l'incertitude des acteurs commerciaux. De fortes fluctuations des monnaies sont préjudiciables au commerce.

Depuis 1973 et 1976, le monde connaît un régime de changes flottants. Les changes flottants désignent un système dans lequel les taux de change varient librement en fonction de l'offre et de la demande de devises sur le marché des changes. Dans ce système, les taux de change ne sont pas fixés par les autorités monétaires.

On parlera alors de dépréciation ou d'appréciation des monnaies.
Pour les partisans de ce système, les variations du change jouent un rôle régulateur et stabilisateur sur la balance commerciale : lorsqu'un pays connaît un déficit de sa balance courante, sa monnaie se déprécie, ses exportations redeviennent compétitives et augmentent, les produits importés se renchérissent et les importations diminuent : la balance retrouve automatiquement son équilibre.

Mais la courbe en J est un idéal théorique.



Les taux de change influencent la compétitivité.
En matière de politique de change, deux stratégies s'opposent, celle de la dévaluation compétitive et celle de la monnaie forte.

On qualifie de politique de dévaluation compétitive une politique de change qui préconise de favoriser la dépréciation de la monnaie nationale pour accroître la compétitivité des produits nationaux sur le marché national et ce faisant soutenir la croissance économique et l'emploi.

On qualifie de politique de monnaie forte une politique qui tend à favoriser la hausse du cours de la monnaie nationale pour améliorer les termes de l'échange et favoriser une réduction de l'inflation interne par la baisse du coût des produits importés.

Depuis les années 1970-1980 les banques voient leur rôle de transformation des liquidités et d'intermédiation s'éteindre au profit du développement du marché financier.

Le recours à la Bourse devient important.

L'économie passe d'une économie d'endettement (recours aux banques) à une économie de marché financier.

La globalisation financière désigne le mouvement de constitution d'un marché global, mondial et unifié des capitaux. Elle se caractérise par ce qu'on nomme « les trois D » : désintermédiation, déréglementation et décloisonnement.

La déréglementation financière désigne l'assouplissement des règles régissant l'activité bancaire, le fonctionnement des marchés financiers et les mouvements internationaux de capitaux (suppression du contrôle des changes, concurrence accrue entre les banques).

La désintermédiation permet aux agents de prêter et d'emprunter directement sur les marchés.

Le décloisonnement consiste en la suppression des barrières entre les différents compartiments nationaux et internationaux des marchés financiers. Il a permis la constitution d'un marché mondial des capitaux.

Mais le développement du marché financier provoque des perversions financières.

La sphère financière est en partie déconnectée de la sphère réelle. Le marché financier sert davantage à la spéculation qu'au financement des entreprises : les capitaux qui participent au gonflement de la « bulle financière » sont des capitaux perdus pour la production.

Bulle spéculative (ou financière)= hausse importante de la valeur des titres et des monnaies sans que la situation économique des pays concernés justifie cette envolée des cours.

Face à l'augmentation des risques, il est nécessaire de mettre en place des instruments de régulation. Pour le moment, le contrôle se réalise surtout au niveau national.

Ainsi l'AMF, anciennement COB (autorité des marchés financiers anciennement commission des opérations en Bourse) est en France l'autorité administrative chargée de surveiller les marchés financiers. Elle contrôle notamment l'information donnée par les sociétés.

De façon à pénaliser les spéculateurs et à limiter les mouvements de capitaux à court terme, qui peuvent être déstabilisants, l'économiste TOBIN a proposé de mettre en place une taxe. La taxe TOBIN est une taxe d'un taux inférieur à 1% sur toutes les opérations de change afin de décourager la spéculation.

IV - Investissements internationaux et FMN (ou firmes transnationales)

Une firme multinationale (FMN) est une entreprise qui, à partir d'une base nationale implante une ou plusieurs unités de production à l'étranger en fonction d'une stratégie conçue par une maison mère.

A - Les IDE

Les IDE connaissent depuis le milieu des années 80 une croissance spectaculaire. Ce sont les instruments de la multinationalisation des entreprises.

IDE : investissements directs à l'étranger

= engagements de capitaux effectués en vue d'acquérir un intérêt durable, voire une prise de contrôle dans une entreprise exerçant ses activités à l'étranger.

Un flux d'investissement direct peut correspondre :

- à la création d'une entreprise par un investisseur étranger
- à l'acquisition d'au moins 10% du capital d'une société déjà existante.
- au réinvestissement des bénéfices par la filiale sur le territoire d'implantation
- à des opérations entre maison mère et filiale à l'étranger : augmentation de capital, prêts divers...

Les IDE, originaires principalement des pays du Nord se dirigent essentiellement vers les pays du Nord.

Une FMN est composée d'une société appelée « société mère » qui se situe dans le pays d'origine et de l'ensemble des entreprises détenues ou contrôlées par cette société mère et appelées « filiales ».

Charles-Albert MICHALET dans « Le capitalisme mondial » (1976)

Etudie le phénomène de la multinationalisation.

Texte : « la formations des firmes multinationales (FMN) »

- L'investissement direct à l'étranger a cinq déterminants :
 - l'accès aux matières premières a justifié les premières formes de multinationalisation. Avec la décolonisation, les FMN ont souvent dû abandonner le stade de la production pour dominer la commercialisation ;
 - Les différentes formes d'entraves à l'échange international, comme les barrières protectionnistes (quotas ou droits de douane), ont incité les entreprises à substituer à l'exportation la production sur place ;
 - L'intensification de la concurrence liée à la crise constitue un facteur décisif. Le freinage de la croissance sur le marché d'origine accélère la multinationalisation. Ce peut être aussi le résultat d'un comportement d'imitation. « Dans l'hypothèse ou une firme leader décide d'aller produire à l'étranger, dans un pays donné, l'effet d'imitation va jouer » ;
 - La perte d'un avantage technologique peut aussi conduire une firme à se délocaliser pour conserver sa part de marché menacée par la concurrence étrangère. Cette explication avancée par R. Vernon se fonde sur la théorie du cycle de vie du produit ;
 - Les coûts salariaux plus faibles dans le tiers monde sont aussi un facteur explicatif de la multinationalisation, et ceci d'autant plus que les FMN, grâce à leur

organisation et le matériel utilisé, parviennent à obtenir des niveaux de productivité semblables d'un pays à l'autre.

- **Les stratégies des FMN sont au nombre de quatre, non exclusives l'une de l'autre :**

- La stratégie d'approvisionnement caractérise les FMN du secteur primaire. Elle correspond à la volonté d'accéder à des matières premières ou à des sources d'énergie à bas prix ;

- La stratégie de marché, qui consiste dans l'implantation de filiales près des débouchés, résulte des entraves aux échanges, des structures oligopolistiques et partiellement de la perte d'un avantage technologique. L'objectif est la conquête ou la défense des parts de marché « par une autre voie que celle traditionnelle des exportations ».

Pour cela, la firme crée des « filiales-relais » ;

- la stratégie de rationalisation de la production s'explique par la recherche de coûts salariaux moins élevés ou d'économies d'échelles nées de la forte spécialisation des unités délocalisées, les « filiales-ateliers » ;

- la stratégie technofinancière en voie de généralisation repose sur la vente de technologies : brevets, licences, usines clés en main, savoir-faire, ingénierie, assistance technique.

Dans le cadre des filiales ateliers, on y fabrique un composant particulier qui va constituer une étape dans la production d'un produit final qui sera réalisé à l'échelle du monde. Cela s'inscrit dans une logique de spécialisation productive DIPP (division ou) décomposition internationale du processus de production
Commerce intrafirme(ou commerce captif)

b/ Firmes transnationales

Avant on parlait de firme multinationale ce qui présentait une ambiguïté majeure : la firme aurait plusieurs nationalités.

Le préfixe « trans » (dépasser, traverser) évite cette ambiguïté.

La transnationalisation(ou globalisation des firmes) désigne le processus par lequel certaines FMN tendent à devenir des firmes globales intervenant sur le marché mondial qu'elles considèrent comme un marché unifié.

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE (fiscalité, climat social...)

Les fusions acquisitions permettent d'atteindre plus vite que par la croissance interne une taille critique grâce à l'accroissement des parts de marché et de minimiser les coûts et les risques des investissements en recherche et en commercialisation.

La délocalisation est une stratégie d'entreprises consistant à fermer une ou plusieurs unités de production équivalente dans un pays donné et à implanter une ou des unités de production équivalentes dans un ou plusieurs pays dans lesquels les conditions de production sont jugées plus favorables : coûts de la main d'œuvre, exonération fiscales...

Une zone franche est une aire géographique au sein d'un pays, à l'intérieur de laquelle les firmes bénéficient de plusieurs avantages : exonérations ou réduction d'impôts, allègements de charges sociales...

La multiplication des implantations de filiales dans les pays disposant de main d'œuvre peu chère et/ou de législations du travail plus souples on fait craindre des destructions d'emplois dans les pays anciennement industrialisés. Les études empiriques démentent une perte d'emplois en absolu. Mais l'internationalisation de la production conduit à des créations de postes au Nord exigeant une élévation du niveau de qualification.

C/ Les effets des délocalisations sur les pays d'accueil : hausse de l'emploi, transferts de technologies.

- Aux créations d'emplois générées directement par l'implantation des filiales dans les pays d'accueil, s'ajoutent celles des fournisseurs locaux auprès de qui elles s'approvisionnent. Les créations d'emploi stimulent la demande et donc la croissance.

- L'implantation de filiales favorise les transferts de technologie, source d'externalités positives pour l'ensemble du tissu économique des pays d'accueil. Elle participe à l'élévation du niveau de qualification de la main d'œuvre locale.

MAIS

Les délocalisations peuvent nuire aux PED en contribuant à la désarticulation de leur économie.

L'essor d'un secteur moderne extraverti lié à l'implantation des entreprises étrangères n'exerce pas d'effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie, perpétue la dépendance des PED et accentue les inégalités sociales et régionales. L'emploi créé par les filiales reste quantitativement limité, d'autant plus qu'elles peuvent ne pas faire appel à des fournisseurs locaux ou entrer en concurrence avec des firmes locales qu'elles condamnent à la faillite.

Les délocalisations peuvent conduire à une spécialisation des pays d'accueil qui leur soit préjudiciable. Les délocalisations intervenant dans certains pays d'Asie (Philippines, Indonésie, Vietnam...) concernent fréquemment des activités à faible valeur ajoutée (textile, biens de consommation courante ...) dont les termes de l'échange tendent à se dégrader.

V - La MONDIALISATION, une CHANCE pour les PED ?

Pour l'ECONOMISTE :

La mondialisation c'est l'émergence des F.T.N., l'intensification du commerce mondial, la globalisation financière, un processus de régionalisation à travers la constitution de vastes zones de libre-échange, une tendance à la convergence des politiques économiques nationales.

Pour le SOCIOLOGUE :

La mondialisation c'est la convergence des modes de vie, la diffusion d'une culture planétaire à travers des marques emblématiques (Coca Cola, Disney ...) en parallèle à des processus de métissage des expressions culturelles.

L'ancienne D.I.T repose sur la spécialisation primaire des PED et la spécialisation des pays développés en produits manufacturés.

Le Nord n'a plus aujourd'hui le monopole de la production de produits manufacturés.

L'ancienne D.I.T cède la place à une « nouvelle D.I.T » dans laquelle les PED se spécialisent dans des productions fortement utilisatrices de main d'œuvre, tandis que les pays anciennement industrialisés se redéploient vers des activités à haute technologie.

L'insertion dans les échanges internationaux favorise-t-elle le développement ?

a/ Qu'est-ce qu'une stratégie ?

b/ Les différentes stratégies.

c/ L'aide.

d/ Un NOEI (nouvel ordre économique international)

a) Qu'est-ce qu'une stratégie ?

Afin de se développer, les PED doivent opérer des choix : Sur quels produits bâtir le développement ? Quelle technologie adopter ? L'industrialisation doit-elle être équilibrée ou limitée à des pôles moteurs ? Pour quel marché faut-il produire, le marché intérieur ou le marché extérieur ?

STRATEGIE = ensemble des décisions de politique structurelles favorisant le développement d'une nation et caractérisant un choix de société.

Une stratégie est la mise en œuvre d'un projet à long terme.

L'Etat fait des choix concernant :

- Les régimes de propriété : Libre entreprise ou collectivisation ?
- Le financement : Endettement, recours aux F.T.N. ?
- L'ouverture des frontières.
- La politique démographique.
- L'aménagement du territoire : Maîtrise de l'exode rural, création de métropoles d'équilibre ...
- Etc.

b) Les différentes stratégies.

La réussite des N.P.I. et plus récemment de la Chine et de l'Inde, semble confirmer les avantages de l'intégration du marché mondial. Au contraire, certains PED sont restés cantonnés dans des spécialisations peu avantageuses sur les produits primaires.

1) *Les dangers de la spécialisation primaire.*

Elle se traduit concrètement par des prix trop faibles aboutissant à la dégradation des termes de l'échange ou des prix instables entraînant une extrême variabilité des recettes d'exportation.

C'est l'économiste argentin Raul PREBISCH (1901-1985) qui, à partir des données portant sur la période 1816-1838, a le premier montré une nette dégradation des termes de l'échange des pays de l'Amérique latine exportateurs de matières premières.

2) *L'industrialisation par promotion des exportations.*

Essor des exportations et insertion dans le commerce mondial.

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la nouvelle D.I.T. tentant de privilégier l'avantage comparatif que représente une main d'œuvre abondante et bon marché, le pays accorde la priorité aux secteurs peu capitalistiques dans la production de biens de consommation (textile-habillement, montage électrique et électronique) bénéficiant souvent de la délocalisation des activités des F.T.N.

Les entreprises s'adressant au marché mondial peuvent atteindre la taille minimale et réaliser des économies d'échelle. L'Etat joue souvent un rôle actif pour contenir l'évolution des salaires et favorise les industries exportatrices.

Dans une seconde phase, le pays peut pratiquer la REMONTEE des FILIERES.

La remontée des filières est une stratégie consistant à partir de la production d'un produit donné à développer progressivement sur le territoire national l'activité d'unités de production intervenant en amont de la production de ce produit, constituant de ce fait une filière de production composée d'activités productives complémentaires.

Les NPI d'Asie ont diversifié leurs productions et les ont orientées vers des produits de plus en plus élaborés.

3) *L'industrialisation par les industries industrialisantes.*

Algérie.

Il s'agit de favoriser le développement d'industries (généralement industries lourdes) qui peuvent avoir des effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Ce type de développement ne répond pas aux besoins de la population.

Ce type d'industrialisation est fortement inspiré de l'exemple soviétique des années 1930 : Le rôle de l'Etat est très actif (planification, entreprises publiques)

Cette stratégie connaît depuis plusieurs limites : importations des biens alimentaires et de biens d'équipement induisant une dépendance forte à l'égard de l'extérieur, appareils productifs surdimensionnés, sous équipement du secteur agricole...

4) *L'industrialisation par substitution d'importations.*

On remplace les importations de produits industriels par des productions locales à l'abri de barrières protectionnistes. La substitution s'applique, dans un premier temps, aux biens de consommations, dans un second temps, les biens d'équipements sont à leur tour concernés dans une logique de remontée de filières par opposition à un développement extraverti.

Il faut accepter des importations de biens d'équipement et de matières premières pour que l'industrie locale puisse prendre son essor.

Conclusion

La réussite des NPI et de la Chine et l'Inde confirme que l'ouverture peut avoir des effets bénéfiques mais certaines conditions avaient été réunies : L'ouverture s'est réalisée après avoir déjà atteint un certain niveau de développement permettant d'affronter la concurrence et de s'approprier les techniques étrangères.

Elle s'est appuyée sur une stratégie volontariste de l'Etat qui a encouragé l'évolution de la spécialisation des industries naissantes, les dépenses de recherche et de formation, et qui a garanti la stabilité politique.

c) L'AIDE ne veut pas forcément dire DONS

En l'absence de ressources internes suffisantes le recours au capital étranger permet de financer le développement.

L'Aide publique au développement provient d'organismes publics. Il faut distinguer les sommes versées par un Etat à un autre (flux bilatéraux) et celles versées par les organisations internationales (ONU et ses organismes spécialisés Banque mondiale, FMI ...). Il s'agit alors de flux multilatéraux.

Certains flux privés ne créent pas d'endettement (I.D.E), d'autres le favorisent (prêts bancaires ...).

L'aide privée concerne les ONG qui peuvent apporter des dons financiers, des conseils techniques, une aide humanitaire (aide multilatérale), mais concerne aussi les prêts bancaires et les obligations émises par certains Etats en développement.

A l'origine, les pays de l'OCDE s'étaient engagés auprès de la CNUCED à consacrer 1% de leur P.I.B à l'aide au développement, taux ramené à 0,7% du revenu national brut (P.I.B + revenus reçus du reste du monde).

On mesure l'importance de la dette en examinant l'évolution de différents indicateurs.

Le ratio de la dette est égal au rapport entre le montant de la dette extérieure et les exportations annuelles de biens et services, ce ratio s'exprime en pourcentage. Il s'établissait à 135% en 1998, contre 250% en 1986.

Le ratio du service de la dette est égal au rapport entre d'une part le service de la dette (versement des intérêts annuels et d'une part du capital remboursé par an) et

d'autres part, les exportations annuelles de biens et services ; ce ratio s'exprime en pourcentage. Il était de 20% en 1998 pour l'ensemble des PED contre 29% en 1985.

Jusqu'aux années 1960, la dette extérieure des PED reste d'un montant limité. A partir des années 1970, elle s'accroît et la charge que représente son remboursement est de plus en plus lourde. Dans les années 80, des programmes de gestion de la dette sont mis en œuvre. Il s'agit pour l'essentiel de rééchelonnement de la dette, c'est-à-dire l'allongement de la période du remboursement des emprunts, assortis de politiques d'ajustements structurel par les PED auxquels les institutions internationales, mais aussi des banques accordent de nouveaux prêts.

Les politiques d'ajustements structurels sont des politiques économiques promues par le FMI pour réduire les déséquilibres externes sources d'endettement extérieur, elles comportent un volet conjoncturel (politique de stabilisation pour réduire les importations et l'inflation) et un volet structurel (retour au marché → liberté des prix, réduction des subventions ... et ouverture sur l'extérieur → promouvoir le libre-échange).

Mais ces plans d'ajustements structurels ont accru les inégalités sociales du fait de la réduction des dépenses des subventions aux produits de première nécessité (émeutes de la faim).

d) Un nouvel ordre économique international N.O.E.I

1955 Conférence de BANDUNG

Les pays non alignés attribuent le sous-développement à la colonisation et à la domination des FMN (néo-colonialisme).

Leurs mots d'ordre :

-Anticolonialisme

-Non alignement

-Aspiration au développement économique et social et culturel

Ils réclament de nouvelles relations plus équitables avec les pays développés.

O.P.E.P 1961

Harmoniser les politiques pétrolières et sauvegarder les intérêts des pays membres.

C.N.U.C.E.D. 1964

Promouvoir une organisation du commerce international plus propice au développement des PED.

Les PED veulent se prémunir contre l'instabilité des cours des matières premières. La tonne de sucre a vu son prix multiplié par 8 entre 73 et 74, puis divisé par 5 en 1975.

Cette instabilité rend impossible une programmation des investissements nécessaires au développement. Sur le marché des produits de base la demande est très fluctuante, dépendante de l'activité économique des importateurs et de l'éventuelle constitution de stocks. De plus ces marchés sont fortement spéculatifs.

A Alger Boumediene en 1973 cherche à promouvoir un N.O.E.I.

Le N.O.E.I. est un programme d'action voté par l'ONU en mars 1974. Ses objectifs :

- Garantir l'indépendance économique et politique des PED
- Satisfaire les besoins essentiels des hommes

- Promouvoir des relations plus égalitaires entre pays du Nord et pays du Sud.

La convention de Lomé est un accord signé en 1975 (et plusieurs fois renouvelé) liant la C.E.E (devenue U.E en 1993) à plusieurs pays.

A.C.P. (Afrique - Caraïbes - Pacifique)

La C.E.E. accordait un certain nombre d'avantages :

Mise en place du STABEX qui garantit une relative stabilité des prix pour des produits de base agricoles.

Avec l'accord Lomé II (1979)

Mise en place du SYSMIN (system minerais) équivalent du STABEX pour les produits miniers.

VI - Le Commerce international et ses pratiques

1) Terminologie

a/ La Balance commerciale retrace le commerce des marchandises

Les principaux postes :

- agro alimentaire
- matières premières et énergies
- produits industriels

Le solde commercial = EXPORTATIONS - IMPORTATIONS

b/ Les échanges de services concernent principalement le tourisme, les assurances, le transport, l'ingénierie ...

c/ Le compte des transactions courantes : La balance commerciale.

- le compte des services
- le compte des revenus
- le compte des transferts courants

Le compte des revenus :

Revenus des travailleurs frontaliers

Revenus du capital : revenus des capitaux investis ou prêtés à l'étranger.

Le compte des transferts courants regroupe des opérations sans contrepartie : envoi par les travailleurs immigrés de leur salaire à leurs familles. Dons de l'Etat à d'autres pays (aide publique au développement). Contribution de la France au budget de l'U.E.

d/ La Balance des Paiements est composée de plusieurs balance et comptabilise toutes les opérations effectuées entre un pays et le reste du monde.

Balance des Paiements = Compte des transactions courantes (voir c/)

$$\begin{array}{r} + \\ \text{Compte de capital} \\ + \\ \text{Compte financier} \end{array}$$

Le compte de capital regroupe les remises de dettes (des PED par exemple) et les acquisitions d'actifs non financiers (achats de brevets).

Le compte financier regroupe principalement les I.D.E.

2) Quelques données chiffrées.

France :

Balance commerciale :

- 2003 +700 millions d'€
- 2004 - 5,2 milliards
- 2005 - 24 milliards
- 2007 - 40,6

- 2008 - 55,6

Elle dégage des excédents avec le Royaume Uni et les déficits avec la Chine, l'Allemagne.

En 2007 en milliards d'Euros partenaires de la France

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
Allemagne	74,4	56,8
Italie	38,3	36,1
Belgique	37,1	29,7
Espagne	31,3	37,7
Chine	28,3	
Etats-Unis	25,3	25
Royaume-Uni	24,4	33,1
Pays-Bas		16,7

Pourquoi ces déficits ?

Conjoncture dollar

→ Structure mauvaise, orientation sectorielle et géographique.

L'automobile

Solde commercial :

-2004 : +10 milliards d'€

-2008 : -4,8

-2009 : -6,7

La prime à la casse a fait la part belle aux petits modèles citadins fabriqués à l'étranger.

Le déficit commercial résulte pour une part non négligeable de la stratégie des constructeurs français ce que le PDG de Renault, Carlos GHOSN, appelle la « multilocalisation », pour maintenir leur avantage sur le créneau des petits modèles pas chers, Renault et PSA, fabriquent de plus en plus dans des pays à bas coûts quitte à les réimporter ensuite sur le marché français.

Ainsi, la dernière Twingo est désormais fabriquée en Slovénie, tandis que la Peugeot 107 est assemblée en République tchèque.

La promotion des exportations passe par l'information des entreprises, la couverture des risques et une assurance financière. L'information des entreprises est assurée par de nombreux organismes publics dont le plus important est le CFCE (centre français du commerce extérieur).

La COFACE (compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) prend en charge la majeure partie de la couverture des risques d'exportation (risque liés aux charges, à l'insolvabilité des partenaires). La BFCE (banque française du commerce extérieur) assure l'assistance financière des candidats à l'exportation.

VII - Mondialisation ou occidentalisation du monde ?

La mondialisation, en multipliant les échanges à l'échelle du globe, implique une mise en contact des cultures. L'acculturation désigne les situations d'échanges culturels et les changements qui en découlent.

La mondialisation culturelle est l'adoption pour tous les peuples des pays suffisamment développés d'une culture commune du fait de la consommation des mêmes biens culturels (films, émissions de télévision, jeux vidéos ...), on peut donc s'attendre à une réduction des spécificités socioculturelles, une spécificité socioculturelle étant un trait culturel ou une pratique spécifique à un groupe social (dans le cas présent une population nationale) qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de culture différentes et qui entraînent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou des deux groupes.

Le syncrétisme est une combinaison relativement cohérente des différents traits culturels en présence. Il y a alors transformation de la culture d'origine.

Cependant, les échanges culturels sont le plus souvent inégaux et la mondialisation a fait naître des craintes d'uniformisation culturelle à travers la diffusion planétaire du modèle culturel dominant conduisant à l'occidentalisation, voire à l'américanisation du monde. En effet, la prédominance des Etats-Unis sans être absolue, est incontestable, dans le domaine des industries culturelles proprement dites, et plus largement dans des productions véhiculant des goûts et des modes de vie (alimentaires, vestimentaires ...).

En revanche l'acculturation n'est pas un phénomène à sens unique. Les interactions culturelles produisent aussi des formes de différenciation culturelle.

« La force de Mc'Do vient de sa capacité à imposer un standard mondial mais peut être autant à son aptitude à le moduler, afin d'adopter aux us et coutumes locales une gamme de hamburgers-caméléons. En Israël, il est casher, en Inde, il s'accompagne de viande de mouton ou se présente en version végétarienne, au Chili, il se gave de guacamole ... » -Jean Michel Normand, *Mc Donald's critique, mais toujours fréquenté.*

La mondialisation en mêlant les cultures ne crée pas nécessairement l'uniformité. Certes il y a une acculturation qui peut provoquer assimilation et disparition de cultures, mais il y a surtout réinterprétation et émergence de cultures « transversales » d'un nouveau type. Certains auteurs pour évoquer cette réappropriation locale des cultures venues d'ailleurs utilisent les notions de Glocalisation (combinaison des termes globalisation et localisation) et d'hybridation culturelle.

Toutefois la rencontre entre culture de la tradition et culture de la modernité (euro américaine) peut conduire à **trois scénarios** :

1) L'occidentalisation

Si l'imitation du modèle occidental n'est pas totale, on est en présence d'une déstructuration de la société, avec coexistence de 2 modèles culturels, parfois en opposition. (Dualisme culturel)

2) Le rejet de la modernité

C'est une forme de résistance à l'occidentalisation, de repli sur les valeurs traditionnelles. En Iran, la volonté du Shah de s'engager sur une voie résolument moderniste a finalement contribué à sa chute en 1979. L'Iman Khomeyni qui prend alors le pouvoir prône une véritable révolution culturelle intégriste.

3) L'émergence d'une nouvelle culture novatrice

Toutes les cultures ont tiré leurs richesses d'emprunts à l'extérieur. L'Occident s'est souvent illustré par sa capacité à assimiler les apports d'autres civilisations. Toute culture a une double face :

- D'une part un patrimoine reçu (ensemble de traditions et de coutumes)
- D'autre part une capacité de création. On parle alors de dynamique culturelle pour désigner ce mouvement créateur qui part de l'intérieur des populations et joue un rôle essentiel dans le développement.

On peut refuser la mise en concurrence des industries culturelles pour des raisons culturelles (la valorisation d'une culture spécifique), politique (la défense d'une identité nationale) ou économique (la défense d'une industrie et de ses emplois). C'est pourquoi la France dans les négociations sur la libéralisation des services organisées par l'OMC veut faire reconnaître le principe de l'exception culturelle, qui est un principe stipulant que les biens culturels ne doivent pas être soumis à une concurrence internationale.

En application de ce principe, la France continue à subventionner son industrie cinématographique.

Conclusion générale - Vers une nouvelle gouvernance ?

Depuis une trentaine d'années, la mondialisation a affecté les modes de régulation et modifié la distribution des rôles entre Etats et marchés au profit de ces derniers.

De multiples acteurs participent à l'émergence de nouvelles formes de coordination et d'institutionnalisation au niveau mondial. Parallèlement émergent de nouvelles formes de contestation de la mondialisation. Les ONG semblent en mesure de jouer un rôle en proposant de nouvelles normes sociales et environnementales pour réguler la mondialisation.

Les revendications des organisations altermondialistes sont multiples :

- ✗ Taxer les mouvements de capitaux pour pénaliser les spéculateurs. ATTAC : association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens.
- ✗ Démanteler les paradis fiscaux qui accueillent des capitaux non productifs et blanchissent l'argent de la drogue et du crime.
- ✗ Réorganiser la production agricole en mettant l'accent sur la souveraineté alimentaire et en renonçant aux O.G.M tant qu'on ne peut pas garantir leur innocuité !
- ✗ Surveiller les installations susceptibles de détériorer l'environnement planétaire : contrôle des constructions de barrages, des centrales nucléaires, des exploitations forestières...
- ✗ Réformer les démocraties dans le sens d'une plus grande participation des citoyens.

L'altermondialisme comprend des organisations créées explicitement pour s'opposer à la mondialisation libérale. D'autres instances (ONG) ont des domaines d'intervention plus limités.

Les organisations altermondialistes se différencient également par leurs orientations politiques.

Depuis 1971, le forum de DAVOS (Suisse) réunit tous les ans des décideurs économiques et politiques de monde entier. Depuis 2001 en opposition à une telle structure, est organisé un Forum social mondial (FSM) qui insufflé un nouvel élan à la contestation de la mondialisation libérale. Le FSM organisé chaque année est un espace de rencontre non confessionnel et non gouvernemental permettant aux organisations participantes d'approfondir leur réflexion pour concevoir une mondialisation plus équitable.